

La Banque Nationale divulgue ses résultats du premier trimestre de 2022

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2022 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 25 février 2022 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 932 M\$ au premier trimestre de 2022 comparativement à 761 M\$ au premier trimestre de 2021. Le résultat dilué par action s'établit à 2,65 \$ au premier trimestre de 2022 par rapport à 2,15 \$ au trimestre correspondant de 2021. La croissance s'explique par la hausse du revenu total de tous les secteurs d'exploitation par rapport au premier trimestre de 2021, ainsi que par des renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés attribuables à l'amélioration des perspectives macroéconomiques et des conditions de crédit et par la réduction des dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts atteint 1 189 M\$ au premier trimestre de 2022 comparativement à 1 044 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 14 % provenant de la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation.

« La Banque débute l'exercice 2022 sur une note positive grâce à l'excellente performance de chacun de ses secteurs d'exploitation, à un capital réglementaire solide et à un niveau adéquat de provisions pour pertes de crédit », a mentionné M. Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. « La bonne croissance des revenus a permis à la Banque d'obtenir un rendement des capitaux propres élevé au premier trimestre », a ajouté M. Ferreira.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2022	2021	Variation %
Résultat net	932	761	22
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	2,65 \$	2,15 \$	23
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 189	1 044	14
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	21,7 %	21,2 %	
Ratio de versement des dividendes ⁽¹⁾	31,3 %	45,7 %	
	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III ⁽²⁾	12,7 %	12,4 %	
Ratio de levier selon Bâle III ⁽²⁾	4,4 %	4,4 %	

(1) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2022 aux pages 43 à 45, disponible sur le site internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

(2) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2022 aux pages 6 à 8, disponible sur le site internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 317 M\$ au premier trimestre de 2022 par rapport à 250 M\$ au premier trimestre de 2021, une forte croissance essentiellement attribuable à l'augmentation du revenu total ainsi qu'à des dotations aux pertes de crédit moins élevées.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts de 426 M\$ au premier trimestre de 2022 par rapport à 385 M\$ au premier trimestre de 2021, en hausse de 11 %.
- Revenu total de 958 M\$ au premier trimestre de 2022, une hausse de 77 M\$ ou 9 % par rapport au trimestre correspondant de 2021 provenant de l'augmentation du revenu net d'intérêts en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts, ainsi que de la hausse des revenus autres que d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 9 % et du crédit aux entreprises de 21 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts ⁽¹⁾ de 2,05 % au premier trimestre de 2022 affiche un recul par rapport à 2,16 % au premier trimestre de 2021.
- Les frais autres que d'intérêts de 532 M\$ augmentent de 7 % par rapport au premier trimestre de 2021.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en baisse de 50 M\$ par rapport au premier trimestre de 2021 à la suite de renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés et de la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 55,5 % s'améliore comparativement à 56,3 % au trimestre correspondant de 2021.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 176 M\$ au premier trimestre de 2022 par rapport à 158 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 11 %.
- Revenu total de 592 M\$ au premier trimestre de 2022, contre 518 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une augmentation de 74 M\$ ou 14 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 352 M\$ au premier trimestre de 2022 par rapport à 305 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 15 % en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 59,5 % se compare à 58,9 % au premier trimestre de 2021.

Marchés financiers

- Résultat net de 307 M\$ au premier trimestre de 2022 contre 255 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une croissance de 20 % essentiellement attribuable à l'augmentation du revenu total ainsi qu'à des dotations aux pertes de crédit moins élevées.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable de 402 M\$ au premier trimestre de 2022 par rapport à 367 M\$ au premier trimestre de 2021, en hausse de 10 %.
- Revenu total en équivalent imposable record de 662 M\$, une hausse de 64 M\$ ou 11 % provenant des revenus des marchés mondiaux.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 260 M\$ au premier trimestre de 2022, par rapport à 231 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse en partie attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux frais de soutien aux opérations.
- Des récupérations de pertes de crédit de 16 M\$ ont été enregistrées au premier trimestre de 2022, par rapport à des dotations aux pertes de crédit de 20 M\$ au trimestre correspondant de 2021, essentiellement en raison des dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés moins élevées.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ en équivalent imposable de 39,3 % se compare à 38,6 % au premier trimestre de 2021.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 148 M\$ au premier trimestre de 2022 contre 136 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une croissance de 9 % provenant de l'augmentation du revenu total combinée à une diminution des frais autres que d'intérêts.
- Revenu total de 285 M\$ au premier trimestre de 2022, en hausse de 4 % par rapport au premier trimestre de 2021, une augmentation attribuable à la croissance des revenus de la filiale ABA Bank atténuée par la baisse des revenus de la filiale Credigy.
- Les frais autres que d'intérêts de 80 M\$ au premier trimestre de 2022 sont en baisse de 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2021.
- Le ratio d'efficacité ⁽¹⁾ de 28,1 % s'améliore comparativement à 30,3 % au trimestre correspondant de 2021.

Autres

- Perte nette de 16 M\$ au premier trimestre de 2022, contre une perte nette de 38 M\$ au trimestre correspondant de 2021 provenant d'une diminution des frais autres que d'intérêts et de la hausse du revenu total.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III ⁽²⁾ de 12,7 % au 31 janvier 2022, en hausse par rapport à 12,4 % au 31 octobre 2021.
- Ratio de levier selon Bâle III ⁽²⁾ de 4,4 % au 31 janvier 2022, inchangé par rapport au 31 octobre 2021.

Dividendes

- Le 24 février 2022, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 87 cents par action ordinaire payable le 1^{er} mai 2022 aux actionnaires inscrits le 28 mars 2022.

(1) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2022 aux pages 43 à 45, disponible sur le site internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

(2) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2022 aux pages 6 à 8, disponible sur le site internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

Pandémie de COVID-19

Depuis le 11 mars 2020, date à laquelle l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'épidémie de COVID-19 constituait une pandémie, des mesures de protection importantes pour prévenir la saturation des services de santé et renforcer l'hygiène préventive ont été mises en place par de nombreux pays, dont le Canada. Ces mesures de confinement et de distanciation sociale avaient pour objectif de freiner la formation de nouveaux foyers de contagion et comprenaient notamment la fermeture de frontières aériennes, maritimes et terrestres.

Au cours des exercices terminés les 31 octobre 2021 et 2020, certaines restrictions imposées au début de la pandémie ont été allégées, mais l'arrivée de vagues subséquentes de COVID-19 a obligé les autorités de plusieurs pays, dont le Canada, à remettre en place des mesures de confinement ayant pour effet de refermer certains secteurs de l'économie. Les autorités de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour qu'une vaste couverture vaccinale soit réalisée le plus rapidement possible. Cependant, l'incertitude demeure quant à l'efficacité à long terme des vaccins, leur acceptation par le public et la réduction des taux d'infection anticipée, notamment à la suite de la multiplication de cas liés à des variants de la COVID-19 plus contagieux observés au cours des derniers mois. Il est anticipé que certaines mesures des autorités de santé publique au Canada demeureront en vigueur afin de continuer à limiter la propagation de la COVID-19 et ses variants.

Au Canada, les services bancaires sont considérés comme des services essentiels et sont maintenus malgré les mesures de confinement et de distanciation sociale. Compte tenu de la conjoncture économique et sociale, la Banque s'est engagée à soutenir ses employés, ses clients et ses communautés.

La Banque continue de surveiller les effets et les conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19. Il est impossible de prévoir toutes les répercussions qu'elle aura sur l'économie mondiale et dans les pays où la Banque exerce ses activités, de même que sur la Banque, notamment sur ses activités, ses résultats d'exploitation, sa situation financière, ses ratios de fonds propres réglementaires et de liquidité, sa réputation, sa capacité à respecter les exigences réglementaires, ainsi que sur ses clients. Les répercussions véritables seront fonction de faits à venir qui sont hautement incertains, ce qui englobe l'étendue, la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19, de même que l'efficacité des actions et mesures prises par les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation à long terme.

Pour de plus amples renseignements sur l'incidence du facteur de risque que représente la pandémie de COVID-19, sur les mesures d'allègement offertes aux clients de la Banque et sur les mesures d'assouplissement des autorités réglementaires, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2021, aux pages 16 à 18.

Plusieurs mesures d'allègement offertes aux clients de la Banque au début de la pandémie ont pris fin en 2020, mais certaines mesures ont été offertes dans le cadre de différents programmes des gouvernements auxquels la Banque participe. Ces mesures consistent principalement en des prêts assortis de garanties gouvernementales, notamment pour des entreprises de secteurs plus durement touchés pendant la pandémie. Dans le cours normal de ses affaires, la Banque s'assure de répondre aux besoins spécifiques de ses clients afin de leur permettre de passer à travers cette crise sans précédent.

Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS qui représentent les PCGR du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} novembre 2021. Cette présentation tient compte du fait que le portefeuille de prêts des emprunteurs du secteur « Pétrole et gaz, et pipelines » et les activités liées, qui étaient présentés dans le secteur des Particuliers et Entreprises, sont maintenant présentés dans le secteur des Marchés financiers. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. La Banque exclut de ses résultats certains éléments particuliers qui, de par leur nature, ne sont pas prévisibles. De plus, à l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, sur les ratios non conformes aux PCGR, sur les mesures financières supplémentaires et sur les mesures de gestion du capital, se reporter aux sections « Mode de présentation de l'information » et « Glossaire » du Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2022, aux pages 6 à 8 et 43 à 45, respectivement, disponible sur les site Internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 31 janvier

						2022	2021
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Revenu net d'intérêts	669	119	339	270	(65)	1 332	1 207
Équivalent imposable	–	–	59	–	1	60	54
Revenu net d'intérêts – ajusté	669	119	398	270	(64)	1 392	1 261
Revenus autres que d'intérêts	289	473	260	15	97	1 134	1 017
Équivalent imposable	–	–	4	–	–	4	3
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	289	473	264	15	97	1 138	1 020
Revenu total – ajusté	958	592	662	285	33	2 530	2 281
Frais autres que d'intérêts	532	352	260	80	53	1 277	1 180
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	426	240	402	205	(20)	1 253	1 101
Dotations aux pertes de crédit	(5)	–	(16)	18	1	(2)	81
Résultat avant charge d'impôts – ajusté	431	240	418	187	(21)	1 255	1 020
Charge d'impôts	114	64	48	39	(6)	259	202
Équivalent imposable	–	–	63	–	1	64	57
Charge d'impôts – ajustée	114	64	111	39	(5)	323	259
Résultat net	317	176	307	148	(16)	932	761
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	317	176	307	148	(16)	932	761

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 janvier		
	2022	2021	Variation %
Résultats d'exploitation			
Revenu total	2 466	2 224	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 189	1 044	14
Résultat net	932	761	22
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	932	761	22
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ⁽¹⁾	21,7 %	21,2 %	
Résultat par action			
de base	2,68 \$	2,16 \$	24
dilué	2,65	2,15	23
Résultats d'exploitation – ajustés ⁽²⁾			
Revenu total – ajusté ⁽²⁾	2 530	2 281	11
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté ⁽²⁾	1 253	1 101	14
Résultat net – ajusté ⁽²⁾	932	761	22
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté ⁽³⁾	21,7 %	21,2 %	
Lever opérationnel – ajusté ⁽³⁾	2,7 %	4,0 %	
Ratio d'efficacité – ajusté ⁽³⁾	50,5 %	51,7 %	
Résultat par action – ajusté ⁽²⁾			
de base	2,68 \$	2,16 \$	24
dilué	2,65	2,15	23
Informations sur les actions ordinaires			
Dividendes déclarés	0,87 \$	0,71 \$	
Valeur comptable ⁽¹⁾	50,23	41,48	
Cours de l'action			
haut	105,44	73,81	
bas	94,37	65,54	
clôture	101,70	71,87	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	338 367	336 770	
Capitalisation boursière	34 412	24 204	
	Au 31 janvier 2022	Au 31 octobre 2021	Variation %
(en millions de dollars canadiens)			
Bilan et hors bilan			
Actif total	366 888	355 795	3
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	188 080	182 689	3
Dépôts	247 095	240 938	3
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	16 996	16 203	5
Actifs sous administration ⁽¹⁾	654 538	651 530	–
Actifs sous gestion ⁽¹⁾	118 205	117 186	1
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽⁴⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	12,7 %	12,4 %	
catégorie 1	15,2 %	15,0 %	
total	16,1 %	15,9 %	
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	
Ratio TLAC ⁽⁴⁾	27,8 %	26,3 %	
Ratio de levier TLAC ⁽⁴⁾	8,0 %	7,8 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) ⁽⁴⁾	149 %	154 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) ⁽⁴⁾	117 %	117 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial	27 804	26 920	3
Nombre de succursales au Canada	385	384	–
Nombre de guichets automatiques au Canada	937	927	1

(1) Pour plus de détails sur la composition de ces mesures, consulter le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2022 aux pages 43 à 45, disponible sur le site internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 3 et 4 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Pour le détail des ratios non conformes aux PCGR, consulter le « Mode de présentation de l'information » et le « Glossaire » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2022 aux pages 6 à 8 et 43 à 45, respectivement, disponibles sur le site internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

(4) Pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital, consulter le « Mode de présentation de l'information » dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2022 aux pages 6 à 8, disponible sur le site internet de la Banque, à l'adresse bnc.ca, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse sedar.com.

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites, notamment celles contenues dans le présent document, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications. Il arrive aussi que des représentants de la Banque fassent des déclarations prospectives verbales auprès des analystes, des investisseurs, des médias et d'autres parties prenantes. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2022 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la manière dont elle y fera face et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires. Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance financière de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2022, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir ses attentes quant à la conjoncture économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce des activités, de même que leurs organismes.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance financières ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment les répercussions liées à la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental et social, de même que certains risques dits émergents ou jugés importants lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 69 du Rapport annuel 2021. Ces facteurs comprennent entre autres : la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique et la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les concurrents offrant des services non traditionnels; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités, principalement le Canada et les États-Unis; les modifications apportées aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; les perturbations potentielles des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution du risque de cyberattaque et de vol de données personnelles ou d'identité; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie locale et internationale, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19. La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » et dans la section « Pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2021 et dans le Rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2022, notamment dans la section « Pandémie de COVID-19 ». Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Divulgence des résultats du premier trimestre de 2022

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le vendredi 25 février 2022 à 11 h 00 HNE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 8772703#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 25 mars 2022 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 2805224#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page Relations investisseurs le matin de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements :

Ghislain Parent
Chef des Finances et
premier vice-président
à la direction – Finances
514 394-6807

Jean Dagenais
Premier vice-président –
Finances
514 394-6233

Linda Boulanger
Première vice-présidente –
Relations investisseurs
514 394-0296

Marie-Pierre Jodoin
Directrice principale –
Affaires publiques et
Responsabilité sociale
d'entreprise
514 394-4209